

DESTINATAIRES : Le personnel, les gestionnaires, les médecins, les sages-femmes du CIUSSS MCQ, les médecins de la région, les IPS et les pharmaciens communautaires

EXPÉDITEURS : Christian Carrier, chef de département de médecine de laboratoire
Annie Robitaille, directrice des services multidisciplinaires

DATE : Le 28 mars 2022 (remplace la note du 3 mai 2021)

OBJET : **Amélioration de l'accessibilité aux centrales de prélèvements**

À partir du 28 mars 2022, les centrales de prélèvements sur le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec reviendront à des activités plus régulières au niveau de leurs plages de rendez-vous pour la clientèle élective. L'allègement du plan de contingence permettra de maintenir une accessibilité allant de 90 à 100 % des activités pré-pandémiques. Cette augmentation aura un impact positif sur les délais pour la prise de rendez-vous pour la clientèle élective et pour tous les besoins urgents à l'intérieur de 48 heures (voir l'annexe 1). Voici les différentes modalités pour les prises de rendez-vous.

A. Prise de sang de routine (plus de 48 heures)

1. Remettre la prescription à l'utilisateur (incluant le verso de la prescription);
OU
Transmettre au dépôt régional (une prescription par envoi) :
 - Courriel : 04prelevement@ssss.gouv.qc.ca
 - Télécopieur : 819 697-3010
2. Informer l'utilisateur des instructions spécifiques (verso de la prescription);
3. Informer l'utilisateur de prendre rendez-vous :
 - En ligne : clicsante.ca (accès rapide 24/7)
 - Par téléphone : 819 519-3043 ou sans frais : 1 833 383-3043 (du lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

Pour le Haut-Saint-Maurice, il suffit d'acheminer la requête dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au bureau RC-04 ou téléphoner au 819 523-4858.

Important :

Aucune prise en charge ne sera assurée par le centre de rendez-vous pour les prises de sang de routine. Le dépôt régional permettra seulement la conservation des prescriptions. L'utilisateur demeure responsable de prendre son rendez-vous. Ce service est offert pour tous les centres de prélèvements qui étaient sans rendez-vous avant le début de la pandémie. Pour les autres centres de prélèvements, se référer au verso de la prescription pour connaître les numéros de téléphone associés.

B. Prise de sang urgente (moins de 48 heures) - voir l'annexe 1

1. Inscrire « Urgent moins de 48 h » sur la prescription;
2. Inscrire le numéro de téléphone de l'utilisateur où il pourra être rejoint dans les prochaines heures. Si le numéro de téléphone n'est pas inscrit, l'utilisateur ne sera pas contacté;
3. Transmettre la prescription au centre de rendez-vous régional (une prescription par envoi) :
 - Courriel : 04prelevement@ssss.gouv.qc.ca
 - Télécopieur : 819 697-3010
4. Une agente administrative contactera l'utilisateur pour lui fixer un rendez-vous.

C. Prise de sang urgente en heures défavorables

Les équipes étant à effectifs réduits, prioriser uniquement les demandes dont les résultats sont absolument nécessaires dans un délai rapide pour une prise en charge immédiate.

1. Inscrire « Urgent en heures défavorables » sur la prescription;
2. Remettre la prescription à l'utilisateur (incluant le verso de la prescription);
3. Diriger l'utilisateur sans rendez-vous vers un des laboratoires selon les modalités de chaque réseau local de service (RLS) (voir l'annexe 2 pour l'offre de service en heures défavorables).

Merci de votre collaboration.

Annexe 1 : Liste des prélèvements jugés urgents

- Suivi d'anticoagulothérapie
- Suivi clientèle hémato-oncologie
- Usager diabétique
- Test hyperglycémie provoquée
- Routine obstétrique 12 semaines (groupe RhD pour l'administration du Win Rho)
- Dépistage trisomie pour la femme enceinte
- Suivi médicaments
- Clientèle ambulatoire pour antibiothérapie
- Suivi de greffe
- Analyses requises pour un autre test diagnostique requis (ex. : imagerie médicale)

Annexe 2 : Prélèvements stat en heures défavorables

Les équipes étant à effectifs réduits, prioriser uniquement les demandes dont les résultats sont absolument nécessaires dans un délai rapide.

- Hôtel-Dieu d'Arthabaska : Laboratoire 9^e étage
Lundi au vendredi, 16h00 à 20h00, à partir du 15 avril 2022 (fermé de 17h30 à 18h30)
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00, à partir du 15 avril 2022
- Hôpital Sainte-Croix : Laboratoire 3^e étage
Lundi au vendredi, 14h30 à 20h (fermé de 18h00 à 19h00)
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi : Laboratoire 2^e étage
Utiliser plages réservées dans Clic-Santé pour GMF
Lundi au vendredi, 11h30 à 15h30
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Cloutier : Laboratoire 1^{er} étage
Lundi au vendredi, 14h30 à 20h (fermé de 18h00 à 19h00)
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00 (fermé de 12h00 à 13h00)
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Avellan-Dalcourt : Laboratoire 1^{er} étage
Lundi au vendredi, 14h30 à 20h (fermé de 18h00 à 19h00)
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00 (fermé de 12h00 à 13h00)
- Hôpital du Centre-de-la-Mauricie : Laboratoire 1^{er} étage
Lundi au vendredi, 14h30 à 20h00
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00
- Centre multiservices de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice: Laboratoire 1^{er} étage
Lundi au vendredi, 10h00 à 18h00
Samedi et dimanche, 8h00 à 16h00 (fermé de 12h00 à 13h00)